



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne, le 12 avril 2011. L'ATE a répondu à la consultation sur le rapport intermédiaire du projet d'agglomération Chablais. Si elle salue certains éléments, elle reste sceptique sur la capacité de la région d'atteindre les objectifs visés.

En 2010, l'ATE avait publié des propositions fortes pour l'agglomération. Si certains éléments ont été repris, d'autres critiques sont restées lettre morte :

Périmètre

L'ATE continue de déplorer que le futur hôpital Riviera-Chablais ne soit ni pris en considération, ni même mentionné dans le rapport comme pôle stratégique. Cette lacune rend inopérant le concept d'urbanisation et compromet les objectifs en matière de transport.

Démarche de projet d'agglomération et aménagement du territoire

L'ATE approuve la démarche, essentielle dans une région qui subit une forte pression de part la pénurie de logements dans la région lémanique. Or la surcapacité en zones à bâtir et le prix encore raisonnable du foncier concourt à une urbanisation anarchique. L'ATE souhaite un moratoire sur les constructions à fort impact (ICFF, business center, etc.) et propose un schéma directeur du Chablais pour localiser au mieux les futurs pôles de développement. Cela permettra de décider des lignes fortes de transports publics comme colonne vertébrale de l'urbanisation et non l'inverse.

Transports publics

Les transports publics du Chablais ne sont pas attractifs et la voiture reste le mode de transport privilégié. L'un des réseaux ferrés les plus denses de Suisse est vieillissant, le matériel roulant peu adapté aux usagers. Mis à part le déplacement de la gare AOMC à Monthey ou le transport à la demande en périphérie, les propositions ne changeront pas cette réalité et ne répondent pas aux critères de la Confédération en termes de rapport coût/efficacité. Les critiques et propositions émises par l'ATE restent d'actualité : [Chablais : propositions pour l'agglomération](#).

Stationnement

Le concept du stationnement n'est pas pertinent : des P+R (parkings relais) mal situés, un commerce du centre-ville affaibli au profit des grandes surfaces en périphérie, pas de parking pour le covoiturage pourtant essentiel dans la région. Seul les P+M (Parc + Marche) sont une bonne solution dans une région où les distances sont petites et la topographie plate. Ce type de parking est à développer avec le concept de prêt de vélos, actuellement à l'étude à proximité des gares.

Au final, si le projet comporte quelques bons éléments, beaucoup reste à faire d'ici à fin 2011: fixer des objectifs en matière de part modale, déterminer des critères précis, évaluer le coût de chaque mesure tout autant que sa faisabilité, optimiser les ratios coût/efficacité.

Pour de plus amples renseignements :

Valérie Schwaar, secrétaire générale, 079 510 15 02

Susanne Jungclaus, membre du comité et députée du Chablais, 078 698 99 52

Section vaudoise